



**Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban
pour une action renforcée**

Deuxième session, neuvième partie

Bonn, 1^{er}-11 juin 2015

Point 5 de l'ordre du jour

Rapport de la session

**Projet de rapport du Groupe de travail spécial
de la plate-forme de Durban pour une action renforcée
sur la neuvième partie de sa deuxième session,
tenue à Bonn du 1^{er} au 11 juin 2015**

Rapporteur: M^{me} Yang Liu (originaire d'une Partie non visée à l'annexe I)

Table des matières

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La neuvième partie de la deuxième session du Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée (le Groupe de travail spécial) s'est tenue au Centre de conférence international à Bonn (Allemagne) du 1^{er} au 11 juin 2015.

2. Les Coprésidents du Groupe de travail spécial, M. Ahmed Djoghlaïf (originaire d'une Partie non visée à l'annexe I) et M. Daniel Reifsnyder (originaire d'une Partie visée à l'annexe I), ont ouvert la 17^e séance plénière du Groupe de travail spécial à sa deuxième session le 1^{er} juin 2015, et ont souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Ils ont aussi salué M^{me} Yang Liu (originaire d'une Partie non visée à l'annexe I) en sa qualité de Rapporteur du Groupe de travail spécial¹.

(À compléter)

¹ Les membres du Bureau du Groupe de travail spécial ont été élus conformément aux dispositions figurant au paragraphe 7 du document FCCC/ADP/2012/2, qui ont été approuvées dans la décision 2/CP.18. Le Groupe de travail spécial a élu les membres de son Bureau lors de la septième partie de sa deuxième session, comme indiqué dans le document FCCC/ADP/2014/4.



II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Élection du Bureau

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

(À compléter)

B. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

3. Le Groupe de travail spécial avait adopté l'ordre du jour de sa deuxième session à sa 1^{re} séance, le 29 avril 2013, tel qu'il figure dans le document FCCC/ADP/2013/2.

III. Rapports sur les points 2 c) à 4 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Rapport sur la session

(Point 5 de l'ordre du jour)

4. À sa xx séance, le xx juin 2015, le Groupe de travail spécial a examiné le projet de rapport sur la neuvième partie de sa deuxième session (FCCC/ADP/2015/L.2). À la même séance, sur proposition des Coprésidents, le Groupe de travail spécial a autorisé le Rapporteur à achever le rapport sur la session en suivant les indications des Coprésidents et avec le concours du secrétariat.

Annexes

(À compléter)
